
La dissertation juridique

par Stéphanie Boutin et Valérine Pinel

La dissertation juridique (ou *legal essay* en anglais) est un exercice de rédaction, généralement réalisé dans un contexte scolaire, qui consiste en un examen détaillé d'une question de droit. Nous présentons les caractéristiques d'une dissertation (1) et quelques conseils applicables à sa rédaction (2).

1 Description générale

L'Office québécois de la langue française définit la dissertation de la manière suivante : « Exercice écrit structuré et détaillé par lequel l'élève est invité à discuter, sous forme ou non de question, un thème littéraire, philosophique ou scientifique »¹.

D'autres écrits comme l'essai, le mémoire et la thèse s'apparentent à la dissertation. D'ailleurs, la dissertation peut être vue comme un exercice de préparation à la rédaction de ces autres écrits. Comme l'explique Pierre Bourdieu,

la dissertation à la française définit et diffuse des règles d'écriture et de composition dont le ressort s'étend aux domaines les plus divers puisqu'on retrouverait la marque de ces procédés de fabrication scolaire dans des produits aussi différents qu'un rapport administratif, une thèse de doctorat ou un essai littéraire².

¹ Office québécois de la langue française, *Le grand dictionnaire terminologique*, Gouvernement du Québec, *sub verbo* « dissertation », en ligne : <granddictionnaire.com>; voir aussi la définition de la dissertation dans : *Le Petit Robert*, Paris, Le Robert, 2016 à la p 756, *sub verbo* « dissertation ».

² Pierre Bourdieu, *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions de Minuit, 1983 à la p 170.

La dissertation juridique comporte une dimension critique³. Elle permet en outre « d’apprécier les capacités de réflexion et de démonstration des étudiants »⁴. Son objet est « l’exposé, l’explication, la discussion des règles de droit relatives à une question déterminée »⁵.

2 Conseils de rédaction

Dans une dissertation, il faut employer un langage soutenu, privilégier l’emploi du « nous » scientifique pour exprimer son point de vue et éviter de s’adresser directement au lecteur⁶.

Avant toute chose, il convient d’élaborer le plan de la dissertation. Grâce à l’élaboration d’un plan détaillé, dans lequel les idées principales et les idées secondaires sont identifiées, mises en ordre et assorties de brèves annotations, « le rédacteur sait où il s’en va »⁷.

La dissertation comporte un titre, une introduction, un développement et une conclusion.

L’introduction de la dissertation présente le sujet de manière progressive, en procédant du général au particulier, comme l’illustre la métaphore de l’entonnoir. Elle comprend les éléments suivants, présentés dans cet ordre :

- L’amorce, appelée aussi phrase d’accroche ou *sujet amené*, permet d’ancrer le sujet dans son contexte et de souligner une première fois son intérêt. Il faut éviter les formules creuses et les banalités. L’utilisation d’une citation n’est pas exclue, mais elle doit être en lien étroit avec le sujet de la dissertation.

³ Paul-André Crépeau et Jean Roy, *La dissertation juridique*, 2^e éd, Montréal, Université de Montréal, Faculté de droit, 1958 à la p 5.

⁴ Henri Mazeaud, *Méthodes générales de travail*, Issy-les-Moulineaux (France), LGDJ-Lextenso, 2015 à la p 34.

⁵ Gilles Goubeaux et Philippe Bihl, *Les épreuves écrites en droit civil : conseils et modèles*, 12^e éd, Paris, LGDJ Lextenso, 2013 à la p 29.

⁶ Serge Bergeron, *La dissertation critique : comment la rédiger, la corriger et en améliorer le style*, Sainte-Foy, Le Griffon d’argile, 2002 à la p 20.

⁷ Crépeau et Roy, *supra* note 3 à la p 21.

- La présentation du sujet et de la problématique, ou *sujet posé*, consiste à exposer le sujet général de la dissertation et à identifier la question précise qui sera étudiée. Il s'agit de définir le sujet positivement, mais aussi négativement, en excluant ce qui ne fera pas partie du développement. Il peut être utile de définir ici les concepts fondamentaux autour desquels s'articule la question examinée.
- L'annonce du plan, ou *sujet divisé*, consiste à présenter les grandes parties du texte⁸. Pour plus de clarté, l'on peut en indiquer la numérotation entre parenthèses.

Le développement constitue le corps de la dissertation. Il présente les différents aspects de la problématique étudiée à travers les solutions dégagées par la loi, la jurisprudence et la doctrine ainsi que toute autre source jugée pertinente. Le ton doit demeurer neutre et objectif, bien que le texte puisse exprimer le point de vue de l'auteur. Celui-ci se fonde « sur un raisonnement, sur des motifs logiques et cohérents et sur des faits vérifiables »⁹. Il doit être formulé clairement, mais avec les nuances qui s'imposent¹⁰.

La conclusion résume le propos de l'auteur et comporte une ouverture vers d'autres recherches¹¹.

Exemples

Pour des exemples de dissertations commentés, nous vous invitons à consulter les ressources suivantes :

Berger, Richard, Diane Déry et Jean-Pierre Dufresne, *L'épreuve de français : pour réussir sa dissertation critique*, 2^e éd, Montréal, Groupe Beauchemin, 2005 aux pp 185-187.

Collège François-Xavier Garneau, *L'Indispensable : Guide de rédaction des travaux*, 2012 aux pp 64 et s, en ligne (pdf) : <biblio.cegepgarneau.ca/wp-content/uploads/2015/06/lindispensable_aut2012_securise.pdf>.

⁸ *Ibid* à la p 5; Daniel Gardner et Dominique Goubau, *Guide de la dissertation juridique*, Québec, Faculté de droit, Université Laval, 2018 aux pp 29-30, en ligne (pdf) : <fd.ulaval.ca/sites/fd.ulaval.ca/files/guide-dissertation-septembre-2018.pdf>; Mazeaud, *supra* note 4 aux pp 39-41.

⁹ Berger, Richard, Diane Déry et Jean-Pierre Dufresne, *L'épreuve de français : pour réussir sa dissertation critique*, 2^e éd, Montréal, Groupe Beauchemin, 2005 à la p 40.

¹⁰ *Ibid*.

¹¹ Gardner et Goubau, *supra* note 8 à la p 32.

Pour des exemples de dissertations juridiques, nous vous invitons à consulter les ouvrages suivants :

Goubeaux, Gilles et Philippe Bihr, *Les épreuves écrites en droit civil : conseils et modèles*, 12^e éd, Paris, LGDJ Lextenso, 2013.

Gridel, Jean-Pierre, *La dissertation, le cas pratique et la consultation en droit privé. Méthodes, illustrations*, 4^e éd, Paris, Dalloz, 1996.

Références suggérées

Berger, Richard, Diane Déry et Jean-Pierre Dufresne, *L'épreuve de français : pour réussir sa dissertation critique*, 2^e éd, Montréal, Groupe Beauchemin, 2005.

Bergeron, Serge, *La dissertation critique : comment la rédiger, la corriger et en améliorer le style*, Sainte-Foy, Le Griffon d'argile, 2002.

Cours Autodidactiques de Français Écrit (CAFÉ), « Dissertation, mémoire, thèse » (1998), en ligne : *La Clé des procédés littéraires* <serveur.cafe.edu/genres/n-disser.html>.

Collège François-Xavier Garneau, *L'Indispensable : Guide de rédaction des travaux*, 2012 aux pp 51-66, en ligne (pdf) : <biblio.cegepgarneau.ca/wp-content/uploads/2015/06/lindispensable_aut2012_securise.pdf>.

Crépeau, Paul-André et Jean Roy, *La dissertation juridique*, 2^e éd, Montréal, Université de Montréal, Faculté de droit, 1968.

Damette, Éliane et Françoise Dargirolle, *Méthode de français juridique*, 2^e éd, Paris, Dalloz, 2017.

Fournier, Georges-Vincent, *La dissertation*, Montréal, CEC, 1998.

Gadbois, Vital, *Écrire avec compétence au collégial : l'analyse littéraire, la dissertation explicative, l'essai critique*, Beloeil, La Lignée, 1994.

Gardner, Daniel et Dominique Goubau, *Guide de la dissertation juridique*, Québec, Faculté de droit, Université Laval, 2018, en ligne (pdf) : <fd.ulaval.ca/sites/fd.ulaval.ca/files/guide-dissertation-septembre-2018.pdf>.

Goubeaux, Gilles et Philippe Bihr, *Les épreuves écrites en droit civil : conseils et modèles*, 12^e éd, Paris, LGDJ Lextenso, 2013.

Gridel, Jean-Pierre, *La dissertation, le cas pratique et la consultation en droit privé. Méthodes, illustrations*, 4^e éd, Paris, Dalloz, 1996.

Grua, François et Nicolas Gayrol, *Méthode des études de droit. Conseils pour le cas pratique, le commentaire, la dissertation et la note de synthèse*, 4^e éd, Paris, Dalloz, 2017

Mazeaud, Henri, *Méthodes générales de travail*, Issy-les-Moulineaux (France), LGDJ-Lextenso, 2015.

Chaire de rédaction juridique Louis-Philippe-Pigeon
Faculté de droit, Université Laval
Pavillon Charles-De Koninck, local 6257
1030, avenue des Sciences-Humaines
Québec (Québec) G1V 0A6
CANADA

Courriel : crj@fd.ulaval.ca
Twitter : [@CRJ_LP_Pigeon](https://twitter.com/CRJ_LP_Pigeon)

*Capsule mise à jour le 20 avril 2020.